Prévention du risque d’exposition au plomb — Opérateur, 7 h

Prévenir le risque d’exposition au plomb à travers un parcours entièrement en e-learning.

Version commercial-programmes-20261116.1 · PREVENTION-PLOMB-OPERATEUR · 16/11/2026

01 Public, objectifs et prérequis

Opérateurs et salariés du bâtiment concernés par la prévention du risque d’exposition au plomb, dont les professionnels de la plomberie et du chauffage.

Repérer les situations d’exposition et les effets sur la santé.

Identifier les mesures de prévention, d’hygiène et les équipements prévus.

Vérifier les connaissances sur des situations professionnelles numériques.

Téléphone ou ordinateur connecté. Compréhension adaptée des consignes de sécurité.

02 Durée, format et périmètre souscrit

7 heures pédagogiques conseillées, en sept séquences.

Le volet numérique est organisé à distance, de manière asynchrone. Les enseignements numériques souscrits sont dispensés à 100 % à distance ; aucune pratique en atelier, en entreprise ou en présentiel n’est incluse sans engagement distinct.

La durée conseillée totale est de 7 heures. Les durées des séquences et de l’évaluation finale sont des repères pédagogiques ; elles ne constituent pas une preuve d’heures réalisées.

Sans séance pratique incluse. Ce parcours ne constitue ni une aptitude médicale, ni une habilitation, ni une autorisation de travail. Seuil de réussite pédagogique : 80 %.

03 1 · Réglementation et responsabilités

Durée pédagogique indicative : 45 minutes.

Distinguer danger, exposition et risque.

Identifier les responsabilités de l’employeur et de l’opérateur.

Reconnaître une limite d’intervention et transmettre une alerte.

04 2 · Connaissance du plomb, sources et voies d'exposition

Durée pédagogique indicative : 60 minutes.

Identifier les sources possibles sans diagnostic visuel.

Expliquer inhalation, ingestion et contamination secondaire.

Repérer les transferts entre poste, zones propres, véhicule et domicile.

05 3 · Effets sur la santé et prévention

Durée pédagogique indicative : 45 minutes.

Expliquer pourquoi l'absence de symptôme n'est pas une preuve de sécurité.

Distinguer mesurage d'exposition, suivi biologique et évaluation pédagogique.

Signaler un incident et orienter une question de santé sans collecter de données médicales.

06 4 · Situations à risque, diagnostic plomb et analyse de chantier

Durée pédagogique indicative : 75 minutes.

Lire le périmètre et les limites d'un document.

Distinguer CREP et évaluation du risque d'une opération professionnelle.

Analyser une tâche avec sa coactivité et produire une alerte factuelle.

07 5 · Mesures de prévention, organisation et réduction des émissions

Durée pédagogique indicative : 75 minutes.

Expliquer la priorité de réduction à la source et des protections collectives.

Repérer les croisements de flux et la coactivité non prévus.

Vérifier les moyens et réagir à une situation dégradée sans improviser.

08 6 · EPI, hygiène et décontamination

Durée pédagogique indicative : 75 minutes.

Expliquer le choix, la compatibilité et les limites des EPI.

Repérer les erreurs d'hygiène et de transfert hors chantier.

Demander une procédure adaptée et distinguer connaissance et entraînement pratique.

09 7 · Déchets, situations professionnelles, révision et évaluation finale

Durée pédagogique indicative : 45 minutes.

Respecter les consignes de tri et signaler un conditionnement défectueux.

Distinguer durée prévue, session technique, activité et validation.

Mobiliser les sept compétences et préparer une validation accompagnée.

10 Méthodes et ressources

Cours structurés, supports visuels et schémas disponibles, exercices, questionnaires et situations professionnelles numériques correspondant à la version souscrite. Le programme ne promet ni photo ni vidéo non disponible.

Le parcours alterne étude des notions, application et vérification des acquis. Les corrections expliquent les erreurs ; les prérequis pédagogiques et les adaptations s'appliquent au parcours retenu.

11 Suivi, évaluations et justificatifs

Un positionnement et des évaluations jalonnent ou concluent l'action. Les réalisations, résultats, échanges utiles et estimations d'activité sont conservés dans le dossier de formation selon les droits d'accès applicables.

Évaluation des connaissances sur situations numériques. Seuil pédagogique de réussite : 80 %. L'attestation reste soumise à l'examen des réalisations ; aucun avis d'aptitude médicale ni autorisation d'intervention ne résulte du QCM.

L'attestation BAT ACADEMY décrit les réalisations constatées après contrôle. Sa mise à disposition commerciale est prévue après formation et règlement, sans restreindre les justificatifs légalement exigibles ni les droits d'accès au suivi.

12 Accompagnement et accessibilité

Assistance technique et pédagogique depuis l'espace sécurisé du campus. Contact : Alexandre Dray, contact@bat-academy.com, 07 80 91 18 32. Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, heure de Paris.

Référent handicap : Alexandre Dray. Les aménagements sont étudiés individuellement avant

inscription ou dès le signalement d'un besoin. Aucun diagnostic médical n'est demandé dans le formulaire public.

13 Inscription et conditions commerciales

Le devis personnalisé indique l'effectif, les prix, les remises éventuelles, les dates et le périmètre retenu. L'activation suit la vérification du contact, les accords sur devis et convention et la validation des bénéficiaires, selon les dates convenues.

Paiement à réception de facture. Une prise en charge par un financeur doit être confirmée séparément : aucun budget OPCO ni financement n'est garanti par la certification Qualiopi.

BAT ACADEMY — SASU, SIRET 952 873 669 00016 — 57 rue Vasco de Gama, 75015 Paris. Déclaration d'activité 11756784975 : cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Document de présentation du programme. Les conditions particulières, la durée précise et la version pédagogique contractuelle sont fixées dans le devis et la convention.